

Lurelu

The logo for Lurelu, featuring the word "lurelu" in a white, lowercase, sans-serif font inside a red circle, which is itself centered within a red square.

## L'AEQJ a vingt ans!

Marie-Josée Soucy

---

Volume 34, numéro 3, hiver 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/65599ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Association Lurelu

### ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer cet article

Soucy, M.-J. (2012). L'AEQJ a vingt ans! *Lurelu*, 34(3), 93–94.



Carl Dubé, riant d'un bon mot de Cécile Gagnon lors de la remise du prix en 2010.

## L'AEQJ a vingt ans!

Marie-Josée Soucy

93

*C'est en mars prochain que l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse (AEQJ) fêtera ses vingt ans. Cet anniversaire coïncide presque avec la quinzième édition du prix Cécile-Gagnon, récompense qu'elle remet annuellement. Rétrospective et perspectives d'avenir.*

C'est en mars 1992 que l'AEQJ a été créée par une poignée d'auteurs pour la jeunesse qui considéraient qu'ils n'étaient pas bien représentés par les instances déjà en place. Susanne Julien, l'une des signataires de la requête pour constitution, se souvient du contexte dans lequel l'Association a vu le jour. «Plusieurs écrivains pour la jeunesse se sentaient mis de côté par l'UNEQ. C'est Cécile Gagnon qui a parti le bal et organisé une réunion. Ça ne faisait toutefois pas l'affaire de tout le monde. Certains ne voyaient pas la pertinence de diviser les auteurs. C'était le cas d'Henriette Major, qui proposait plutôt que les auteurs jeunesse se fassent une place à l'UNEQ. Cécile était catégorique : "Ils ne nous en feront jamais de place!" Les auteurs concernés ont été sondés et l'Association a été créée.»

L'AEQJ s'était donné le mandat non seulement de défendre les droits des écrivains pour la jeunesse, mais aussi de faire la promotion de la littérature jeunesse. L'Association a-t-elle encore sa place de nos jours? Carl Dubé, qui entame sa troisième année à la présidence, avoue s'être posé la question au tout début de son mandat. Prenant conscience du peu de moyens qu'avait l'Association comparativement à ceux dont disposaient certains organismes comme l'UNEQ et Communication-Jeunesse, qui offrent des activités analogues aux siennes, le questionnement devenait pertinent. Une enquête effectuée auprès de ses membres il y a quelques mois lui a confirmé que l'Association a bien sa raison d'être : le nombre de membres (autour de cent-quinze) se maintient chaque année et le taux de rétention est très bon. Les membres sont fidèles à l'AEQJ pour ses services, mais aussi pour le sentiment d'appartenance qu'elle crée, pour la solidarité qu'il y a entre les auteurs qui en font partie.

### **Pertinence, appartenance**

Le CA a bien l'intention de se fonder sur ce sondage pour orienter le développement de l'Association, tout en étant conscient des contraintes. «Notre développement sera proportionnel à l'appui au fonctionnement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), précise Carl. Si

nous voulons développer l'Association, nous n'aurons d'autre choix que de mettre sur pied des activités qui répondent non seulement aux exigences du CALQ, mais qui se distinguent aussi de celles organisées par les organismes similaires. Le défi, c'est qu'à travers cela, il ne faut pas perdre de vue les besoins de nos membres. En plus de se renouveler par ses activités, l'AEQJ doit aussi s'impliquer davantage dans la promotion de la littérature jeunesse au Québec», explique-t-il. Il poursuit en admettant que l'Association n'avait jamais envisagé de désengagement des organismes subventionneurs : les subventions étaient régulièrement versées pour les mêmes projets et elles étaient tenues pour acquises. L'AEQJ n'était pas préparée aux compressions qu'elle a subies récemment, elle a donc été prise au dépourvu.

Bien qu'intéressé par la présidence, Carl Dubé en a chaussé les chaussures plus tôt qu'il ne l'avait envisagé. «J'ai dû apprendre sur le tas. Au début, le CA agissait souvent en réaction, mais maintenant nous sommes beaucoup plus proactifs. Évidemment, lorsqu'on occupe une fonction comme celle-là, on fait face à de grandes attentes, mais j'ai dû ramener mes objectifs à la hauteur des moyens de l'Association, qui dispose de ressources financières et humaines limitées. Je me suis d'abord donné comme mandat de régulariser nos pratiques, sur le plan administratif et budgétaire, afin que tout soit conforme auprès des autorités et pour faciliter la gestion interne. Un poste de coordination a aussi été créé à raison d'un jour par semaine, dans l'optique de libérer les membres du CA des tâches administratives pour qu'ils puissent se concentrer sur le développement. Nous entrons maintenant dans une deuxième phase du mandat, qui concerne justement le développement et la réorientation de l'Association, qui est en période de transition», précise-t-il.

### **Vingt ans de médiation culturelle**

Malgré les soubresauts financiers, l'AEQJ a réussi à maintenir la plupart des activités qu'elle offre à ses membres depuis plusieurs années. Les rencontres d'auteurs sont certes un peu moins nombreuses qu'elles ne l'étaient, toutefois l'Association parvient à compenser cette diminution en proposant à ses auteurs de nouvelles activités grâce à des partenariats avec d'anciens et de nouveaux collaborateurs. «Nous travaillons à maintenir les acquis et avons plus que jamais besoin de l'appui du CALQ, mais l'avenir de



Catherine Ducharme en compagnie de l'animatrice Annie Desrochers. (photos : Daniel Sernine)

l'Association passe aussi par de nouveaux partenariats et par du financement privé», explique Carl Dubé. Depuis maintenant quatre ans, l'AEQJ participe à la Francofête, en collaboration avec le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ).» Un projet commun avec le Conseil des arts de Montréal (CAM), et le programme *Une école montréalaise pour tous* (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) a permis à une dizaine d'auteurs d'être jumelés avec une classe en milieu défavorisé de Montréal, dans le but de créer ensemble un recueil de textes. De cette union est né *Un animal? Génial!*, le plus récent collectif de l'AEQJ. Carl est reconnaissant au CAM qui soutient fidèlement l'Association depuis vingt ans. Le défi est d'arriver à maintenir des activités à l'extérieur de la métropole et de permettre à des auteurs de partout au Québec de vivre des expériences de médiation culturelle. C'est d'autant plus important que les auteurs sont loin d'être les seuls à en profiter. Depuis ses débuts, l'Association a permis à pas moins de vingt-mille jeunes d'échanger avec un auteur pour la jeunesse. La plupart de ces rencontres ont lieu dans les bibliothèques publiques, ce qui a aussi le mérite de faire découvrir ces lieux parfois méconnus aux enfants du primaire et du secondaire.

### Quinze ans à encourager la relève

Parmi les activités qui ont fait la réputation de l'AEQJ, le prix Cécile-Gagnon est sans doute la plus remarquable. 2011 marquait d'ailleurs la quinzième édition de ce prix qui encourage la relève en littérature pour la jeunesse. C'est en 1997, à la suggestion de l'écrivaine et présidente de l'époque, Francine Allard, qu'il a vu le jour. Depuis, le prix récompense annuellement un auteur pour la jeunesse qui vient de publier un premier roman. En 2004, un volet album, triennal, a aussi été ajouté.

Si cette distinction peut être remise, c'est en partie grâce aux redevances des recueils de nouvelles de l'AEQJ, pour lesquels les auteurs participants renoncent à leurs droits. Ces collectifs, jadis publiés chez Pierre Tisseyre et chez Vents d'Ouest, sont depuis l'an dernier autopubliés par l'Association, qui cherche ainsi à augmenter son autonomie financière. Cette première expérience de publication a d'ailleurs été un succès, les ventes du recueil ayant dépassé les prévisions, grâce entre autres à une entente avec Scholastic. Depuis sa création, le prix Cécile-Gagnon a été décerné à dix-huit

auteurs de la relève. Le plus récent ayant reçu son prix lors du quinzième anniversaire du prix Cécile-Gagnon, au Salon du livre de Montréal, en novembre dernier, est Marc-André Pilon pour son roman *La revanche du myope*.

Celui-ci n'était pas l'unique lauréat d'un prix lors de cet événement puisque, pour souligner cette fête, l'Association avait mis sur pied un concours d'écriture destiné aux 15 à 20 ans («15» pour le quinzième anniversaire du prix Cécile-Gagnon; «20» pour le vingtième anniversaire de l'Association). Les jeunes de partout au Québec étaient invités à soumettre une nouvelle sur le thème «Le camping... ça me tente!». Six semi-finalistes ont ainsi eu l'occasion de profiter d'un parrainage avec un auteur membre de l'AEQJ, tandis que trois d'entre eux ont eu la chance de participer à la remise du prix au Salon du livre de Montréal. L'AEQJ a ainsi révélé trois talents très prometteurs : Cynthia Bérubé (seize ans), de Joliette, Catherine Ducharme (dix-neuf ans), de Saint-Félix-de-Valois, et Jean-Félix Tremblay (seize ans), de Sainte-Rita, dans le Bas-du-Fleuve. C'est finalement Catherine Ducharme qui a remporté le grand prix, comportant un iPad et la publication de son texte dans le prochain recueil de l'Association.

### Nos membres, notre fierté

L'AEQJ garde toujours en tête que l'un de ses mandats principaux est celui de défendre ses membres. Dans cette optique, l'Association a fait paraître en 2007 un manifeste, *Des écrivains dans l'ombre : écrire pour la jeunesse*<sup>1</sup>, qui se voulait un outil de réflexion sur la situation des auteurs pour la jeunesse au Québec et qui annonçait déjà ce que l'enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec a dévoilé en septembre dernier, c'est-à-dire la situation précaire des auteurs d'un point de vue des revenus liés à sa pratique. Sachant le contexte incertain dans lequel les auteurs évoluent, l'AEQJ fait de ses membres une fierté, comme le précise Carl : «En tant que président, je suis à même de constater à quel point nos membres sont actifs et créatifs! Chaque fois que l'un d'eux reçoit une distinction, son succès personnel rayonne sur l'Association et je m'en réjouis.»



1. *Lurelu* en avait publié un chapitre substantiel sous le titre «Vivre de sa plume?», vol. 31, n° 1, printemps-été 2008, p. 12-17.